

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2025-14(GCAP)

Date de convocation : 13 juin 2025

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 13

Absents : 9

Votants : 14 (13 + 1 pouvoir)

Réception en Préfecture le

Délibération certifiée exécutoire le

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

L'an deux mille vingt-cinq et le 26 juin, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL

Étaient présents : Claude BONDIL, Alain DELSAUX, Lila DESJARDINS, Patrick VIVOS (représentant madame GRANET-BRUNELLO, Maurice JAYET, Bernard LIPERINI, Michèle MOUTTE, Patricia PAUL, Serge PRATO, Sandra RAPONI, Laurie SARDELLA Robert GAY excusé a donné pouvoir au président CASTEL.

Objet : Désignation des membres du Conseil d'administration au sein de l'Établissement Public Interdépartemental œuvrant pour la protection de la forêt méditerranéenne et de son environnement

Le président expose :

Par délibération 2021-29(DIR) en date du 7 septembre 2021, le Conseil d'administration a désigné Robert GAY et Patricia PAUL en qualité respective de membre titulaire et membre suppléant pour siéger au conseil d'administration de l'Établissement Public Interdépartemental œuvrant pour la protection de la forêt méditerranéenne et de son environnement à l'Entente auquel le SDIS 04 adhère depuis 2006.

Afin de permettre au président du conseil d'administration de pouvoir siéger avec voix délibérative dans cette instance à laquelle il est régulièrement convoqué, il est proposé de modifier ces désignations comme suit .

Représentant titulaire : Jean-Claude CASTEL

Représentant suppléant : Robert GAY.

Il est demandé au conseil d'administration de bien vouloir en délibérer, de valider ces désignations et d'abroger la délibération 2021-29(DIR) du 7 septembre 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du conseil d'administration


Jean-Claude CASTEL

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20250626-2025-14-GCAP-DE
Date de télétransmission : 02/07/2025
Date de réception préfecture : 02/07/2025